



# L'ÉCLAIREUR DE HÉNANBIHEN

**AVRIL 2025**

Edito 

## Retour sur la cérémonie du 19 mars 2025

« En cette Journée Nationale de Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, nous honorons toutes les victimes ; les morts tombés dans les combats et dans les attentats avant la proclamation par le général Ailleret du cessez-le-feu le 19 mars 1962 à 12 heures, comme ceux qui connurent le même sort tragique après cette date.

Enfants de la guerre, nous sommes devenus des hommes de guerre, ceux des classes creuses et des effectifs peu de chagrin. Appelés, rappelés, engagés, maintenus, militaires de carrière, gendarmes, policiers...

La plupart n'avaient pas la majorité, pas le droit de voter. Sous le regard fataliste de nos familles, nous allions faire une guerre qui ne sera reconnue qu'en 1999.



**Lors de cette cérémonie, Edouard Corbel, qui fêtait des 92 ans, a reçu le titre de reconnaissance de la Nation et la médaille commémorative de la guerre d'Algérie.**

**Edouard Corbel a été le premier président de la FNACA en 1965.**

Aujourd'hui, nous nous souvenons, nous nous recueillons et nous rendons hommage à toutes les victimes militaires et civiles de cette guerre avec une pensée particulière pour nos frères d'armes.

L'âge venant, il est temps pour nous, acteurs de ce conflit de nous adresser à la jeunesse d'aujourd'hui, de notre pays, afin qu'elle devienne le vecteur de cette mission mémorielle, c'est donc en ce sens que nous leur passons le flambeau.

**Vous, les jeunes, soyez nos ambassadeurs pour bâtir la France de demain, dans un monde de progrès ouvert au dialogue, à la tolérance, à la Paix.**

Avant que ne retombe le rideau de l'indifférence et de l'oubli, il nous revient à nous, les derniers témoins des deux côtés de la Méditerranée, de transmettre aux jeunes générations une mémoire partagée. Depuis 1963, chaque année, à la date anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962, avec fierté, nous leur rendons un hommage solennel, à la hauteur de leur sacrifice et nous nous inclinons avec déférence et émotion devant leur famille.

Comme pour ne pas troubler leur dernier sommeil, l'ombre de nos drapeaux frôle leur sépulture et leurs plis sont ceux de leur mémoire, du souvenir du sang versé pour les trois couleurs de notre pays.

**Soyons vigilants, la flamme du Souvenir ne doit pas s'éteindre ».**

**Extraits des délibérations du dernier conseil municipal.  
Toutes les délibérations détaillées sont consultables en mairie.**

L'an deux mil vingt-cinq, le six mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen, légalement convoqué le vingt-huit février deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Michel LEBRET, Maire.

Étaient présents : M. LEBRET Jean-Michel, Mme CORDON Catherine, M. GAUTHIER Joseph, Mme THEVENIN Eliane, Monsieur HOUZE Daniel, Mme ABBE Jacqueline, Mme DURAND Anne, M. CHMIELEWSKI Ludovic, Mme COURCOUX Aurélie, M. MEHOUS Gwenaël, M. Yves CRINON, M. MENARD Alexis, M. CHANTOISEL Fabien, Mme HINGANT Claudine.

Étaient excusés : M. DANIEL Jean-Michel pouvoir à M. CHMIELEWSKI Ludovic.

• **Vote des subventions aux associations**

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions des associations communales reçues pour l'année 2025 :

	<b>Proposition commission 2025</b>
Amicale des Sapeurs Pompiers	260,00 €
A.D.M.R asso. du service à domicile - HENANBIHEN	250,00 €
Club du bon accueil Hénanbihen	220,00 €
Comité des fêtes	640,00 €
EPMM He Danse Bihen	300,00 €
EPMM sport pour tous	250,00 €
ABC bibliotheque	1 500,00 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord	350,00 €
APEL de Hénanbihen, école saint-Joseph	1 500,00 €
Parents d'élèves de l'école publique	1 700,00 €
Henanrail	350,00 €
Arbre de Noël école publique	10€/enfant
Arbre de Noël OGEH Hénanbihen (école Saint-Joseph)	10€/enfant
Rando Bihen	150,00 €
Société de chasse	300,00 €
Association des Jeunes d'Hénanbihen et de ses alentours (AJHA)	400,00 €
US FREMUR FRESNAYE	2 750,00 €
Culture et Patrimoine d'Hénanbihen	150,00 €
Samson Ni Lumière	100,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents : **vote** les subventions aux associations présentées, **autorise** l'imputation de ces sommes au compte 65748 du Budget Primitif 2025, et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

• **Détermination de la participation financière pour les élèves des autres communes scolarisés à Hénanbihen**

L'article L 212-8 du Code de l'éducation définit les modalités de répartition intercommunale des dépenses générées par l'accueil d'enfants de communes extérieures. Ces communes n'ont pas d'école publique sur leur territoire et ont l'obligation de participer aux frais de fonctionnement pour leurs élèves scolarisés dans les écoles de Hénanbihen. Monsieur le Maire propose de fixer la participation aux charges de scolarisation des enfants à un montant de 760 € pour l'année scolaire 2025/2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : **fixe** la participation aux charges de scolarisation des enfants des autres communes à 760 € pour l'année scolaire 2025/2026, et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

• **Validation du forfait versé à l'école privée dans le cadre du contrat d'association**

Madame CORDON Catherine présente au Conseil Municipal le coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique afin de déterminer le montant de la participation 2025 à verser à l'école privée dans le cadre du contrat d'association. Le coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique est de 760 €. Le montant de la subvention à attribuer est de 47 880 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : **valide** le versement de la somme de 47 880 € à l'école privée pour l'année 2025, et **autorise** Monsieur le Maire à engager la dépense.

• **Validation du programme voirie et du programme PATA 2025 et autorisation de lancement de l'appel d'offres**

Monsieur Joseph Gauthier, adjoint présente au Conseil Municipal la proposition de la commission voirie qui s'est réunie le 05 mars 2025, les plans présentés sont le résultat d'une distribution des travaux en tenant compte de l'urgence technique et aussi d'un équilibre géographique. Les travaux seront effectués en « enrobé » ou variante et la proposition totale sur l'année 2025 approche les 1.945 kilomètres linéaires de voirie refaite.

La proposition pour les chantiers de l'année 2025 est la suivante :

CHANTIER N°1 : VC Le Plessix / CHANTIER N°2 : VC Saint Samson / CHANTIER N°3 : VC La Côtière

CHANTIER N°4 : VC Sapins de Plancoët / CHANTIER N°5 : VC Petite Planche / CHANTIER N° 6 : VC Le Fais

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : **approuve** le programme de travaux pour l'année 2025, **autorise** Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offre correspondant en procédure adaptée, et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

## ~ PAROLE DE LA MINORITÉ ~

En **2020**, début de mandat, l'exécutif a choisi de créer un quatrième poste d'adjoint pour développer une proximité avec les habitants. Cette décision pour 2024 se traduira par un montant d'environ 52 700 € sur le compte « indemnités élus » (augmentation des cotisations réglementaires incluses), contre 42 251 € en 2019.

En **2022**, l'exécutif a choisi de **renforcer les services administratifs** de la mairie en transformant le poste à temps partiel de l'agence postale, en plein temps. Pour rappel le compte « **charges de personnel** » était de **460 963 € en 2019** et devrait atteindre environ **521 000 €** (augmentation des cotisations réglementaires incluses) en 2024.

Pour **2025**, l'exécutif ne souhaite toujours pas rouvrir la Poste le samedi matin, ni tous les après-midis la mairie, malgré la demande des habitants d'Hénanbihen. Par contre, elle nous **a annoncé son intention de recruter une quatrième personne** pour le service administratif afin de faire face à une **surcharge de travail**, ce qui entraînera, bien évidemment, une nouvelle augmentation des dépenses de personnel.

Il fut un temps où la mairie était ouverte le samedi matin et tous les après-midis, les chantiers tels que la mairie, le lotissement des Rochettes ou encore la résidence du Parc... avançaient bon train, avec à l'époque deux secrétaires de mairie et un mi-temps pour La Poste... Peut-être qu'en ce temps-là, les élus étaient plus présents...

Alexis MENARD, Fabien CHANTOISEL et Gwenaël MEHOUS, élus de la minorité.

## ~ ÉTAT CIVIL ~

### Naissances :

Le 20 février : **Idriss PERES**, fils de Pierre-Louis PERES et Marine BOIVIN.

Le 12 mars : **Nina GUIGNARD**, fille de Kevin GUIGNARD et Marion GICQUEL.



La municipalité présente ses sincères félicitations aux parents et ses vœux de bonheur au bébé.

### Décès :

**M. Yves SALMON**, né le 2 juillet 1953 à Hénanbihen, décédé le 7 février 2025 à Helsinki (Finlande).

**M. Lucien BALAN**, né le 14 février 1943 à Hénanbihen, décédé le 9 février 2025 à Saint-Brieuc.

**M. Jean MOISAN**, né le 10 janvier 1930 à Hénanbihen, décédé le 17 février 2025 à Rennes.

**M. Pierre LEFEBVRE**, né le 14 mai 1932 à Hénanbihen, décédé le 16 mars 2025 à Saint-Brieuc.



La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.

## ~ URBANISME ~

### DP : déclaration préalable

### PC : permis de construire

**DP 02207625C0001** : M. LESNE David, abri de jardin, 2 La Ville Gauteur

**DP 02207625C0003** : M. TURBIAUX Christian, véranda, 17 rue des Templiers.

**DP 02207625C0004** : M. VOLONDAT Gérard, abri couvert, 24 rue de la Roche Couverte.

**DP 02207625C0006** : M. HALLET Sébastien, détachement d'un terrain à bâtir, 2 allée de la Croix

**DP 02207625C0007** : M. GICQUEL Stéphane, extension d'un préau, 30 rue Saint-Derrien.

**DP 02207625C0008** : M. BOUDARD Jean-Yves, changement des huisseries, 12 rue Aristide Briand.

**DP 02207625C0009** : M. et Mme RAULT, création et changement d'ouvertures, 41 La Guichouzais.

**PC 02207624C0011** : M. MACE Bernard, maison individuelle, 8 rue de la Roche Couverte.



## ~ MESSAGE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ~

Votre enfant est né avant le 31/12/2023 et vous souhaitez lui faire découvrir l'école à la rentrée de septembre 2025 ou au cours de l'année 2025/2026? Venez rencontrer l'équipe pédagogique de l'école publique et bénéficiez d'un moment individualisé et privilégié pour découvrir les locaux et les projets proposés !

Mme Laurence Veillard - directrice / école publique, 11 rue Bel Air / [ecole.0220847b@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0220847b@ac-rennes.fr) / 02.96.31.53.66

## ~ VIE ASSOCIATIVE ~



### **RANDO'BIHEN - Circuits du mois d'avril**

Pour tous renseignements : [randobihen@gmail.com](mailto:randobihen@gmail.com) ou **06.27.55.90.46**

Degrés de difficulté ( ) 1 - Facile 2 - Moyen 3 - Difficile

Rendez-vous **mercredi 13H30** - Parking Ecole Privée

Rendez-vous **vendredi 9H30** - Parking Ecole Privée

09 avril	Pléboulle	2
16 avril	Ilot St Michel	2
23 avril	Languédia	2
30 avril	Dinard Lawrence d'Arabie	2
07 mai	Andel	2

04 avril	Pléven	1
11 avril	Sables d'Or vallée de Diane	1
18 avril	Ruca	1
25 avril	Plurien	1
02 mai	La Carquois	1

**Les prochains matchs des équipes de Foot de Hénanbihen**



**le 13 avril à Hénanbihen**

**le 27 avril à l'extérieur**

13h30 : Hénanbihen USFF 2 / Beaussais Rance FC 2 (match retour)  
15h30 : Hénanbihen USFF 1 / Bourseul FC 1 (match retour)

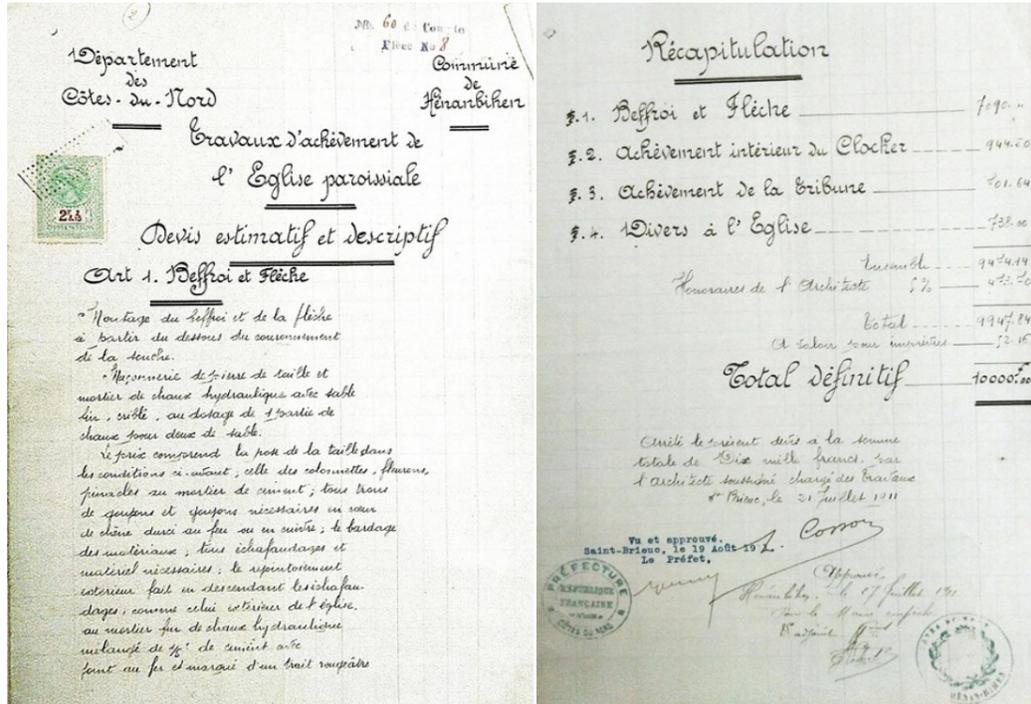
13h30 : Quessoy US 3 / Hénanbihen USFF 1 (match retour)  
13h30 : Erquy US 3 / Hénanbihen USFF 2 (match retour)

**Un peu d'histoire avec l'association « Culture et patrimoine d'Hénanbihen »**

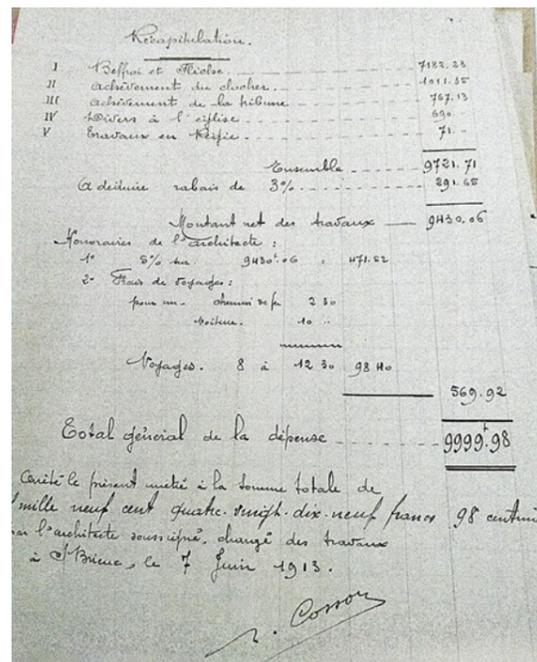
**L'édification du clocher de la nouvelle Eglise**

Comme indiqué dans l'article de l'association, paru dans l'Eclaireur du mois de mars 2025, les travaux principaux de la nouvelle Eglise ont été terminés le 10 novembre 1907, hors clocher.

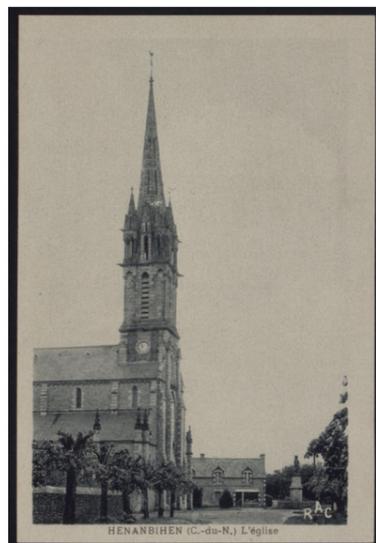
Celui-ci a fait l'objet de plans et devis de Monsieur Cosson, architecte, suivant devis estimatif et descriptif du 21 juillet 1911 (doc1) pour un montant de dix mille francs (10 000 francs).



Les travaux ont été réalisés de la fin de 1911 à mai 1912. Ils ont été récapitulés suivant le document ci-dessous du 7 juin 1913 à la somme de 9999,98 francs soit 0,2 centimes de moins que le devis.



Il ne restait plus qu'à pourvoir l'église de ses quatre cloches réalisées par une fonderie de Villedieu-les-Poêles, ce qui a été fait à la fin des travaux du clocher.



**18 MAI 2025**

**VIDE Grenier**  
SAINT DENOVAL

5ème édition

Restauration sur place

2,50€ LE MÈTRE  
5€ avec table  
(Dans la limite des stocks)

Château gonflable

Inscription et renseignements:  
- Par mail: [ecolestdenoual22@gmail.com](mailto:ecolestdenoual22@gmail.com)  
- Par téléphone: 06.79.75.93.59  
- Lieu: Parking établissement Noret (en extérieur)

*Ne pas jeter sur la voie publique*

**VENTE DE PLANTES**

De l'école Saint Joseph et Notre Dame des Champs  
avec AURY HORTICULTURE

Plants de légumes et fleurs pour  
potager et massifs

- Commande du 4 avril au 25 avril. (Retrait des bons dans une des deux écoles) ou prendre contact avec Dorine au 06 86 02 06 20. Livraison entre le 2 et le 12 mai selon la météo dans la cour de l'école de St-Denoual.  
Confirmation de livraison 10 jours avant par SMS.  
- Dépôt du règlement avec le bon de commande dans une des boîtes aux lettres de l'école.

**HENANBIHEN**  
13 AVRIL 2025

**Chasse aux Oeufs**

BOIS DE LORGERIE  
10H00 - 3€50

2 départs  
10H30 & 11H30  
Restauration & buvette sur place

Réservation sur <https://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-ecole-publique-henanbihen>

**Société de chasse d'Hénanbihen**



**Repas des chasseurs**

Vendredi 25 avril 2025 à la salle des fêtes, repas à emporter à partir de 18h00. Ticket au prix de 13 €. En vente dans les commerces Vival, Le Neptune, Les 3 Petits Cochons, ou auprès des chasseurs.

~ INFORMATIONS DE LAMBALLE TERRE ET MER ~

**DISTRIBUS** SCOLIBUS

**LES DEMANDES DE POINTS D'ARRÊT 2025**

1 Je dépose ma demande auprès de ma Mairie **AVANT LE 23.05**

2 **AVIS DU MAIRE**

3 **AVIS DE L'AGGLOMÉRATION ET DU TRANSPORTEUR**

**RETOUR AUX COMMUNES POUR LE 21.07** afin d'informer les familles

- Existence d'un circuit
- Respect de la carte scolaire
- Au moins 3 kms. entre le domicile de l'élève et son établissement scolaire
- Desserte possible dans les deux sens
- Minimum 1km. de distance en ville ou zone agglomérée 500m. en campagne entre 2 points d'arrêts (en amont et en aval)
- Sécurité du point d'arrêt (configuration voirie, trafic routier, aménagement à prévoir, etc.)

- Conditions de sécurité pour le car (manœuvres, visibilité, etc.)
- Incidence sur le temps de transport des élèves
- Distance des points existants avec l'implantation proposée
- Suppression éventuelle d'un point d'arrêt existant
- Nombre d'enfants concernés sur l'itinéraire (4 minimum si extension, 1 si ajout)

Lamballe-terre-mer.bzh distribus.bzh

**ATELIER BIEN VIEILLIR : AMENAGER SON DOMICILE**

Lamballe Terre & Mer vous proposera au cours de l'année une série d'ateliers destinés au public sénior, afin d'aider les personnes âgées à mieux vivre en faisant avec les inconvénients liés au vieillissement. Adapter son logement, bien gérer ses médicaments, avoir une bonne nutrition, à quoi sert un espace santé ... sont autant de thématiques qui pourront être abordées.

Le premier atelier sera dédié à l'aménagement du domicile, aux trucs et astuces pour bien vieillir chez soi. Le 22 avril, de 14h à 16h30 à la salle municipale Fredaine à Plestan.

**UN ÉTÉ ANIMÉ**

L'été arrive à grands pas ! Le service Enfance-Jeunesse prépare un programme d'animations et de séjours variés. Pour en savoir plus, venez rencontrer les équipes Enfance-Jeunesse au plus près de chez vous le mercredi 14 mai (horaires et lieux à retrouver sur [lamballe-terre-mer.bzh](http://lamballe-terre-mer.bzh)). Ce temps est l'occasion de prendre connaissance du fonctionnement des structures et des camps d'été, des modalités d'inscription...

**Y'A PAS D'ÂGE POUR APPRENDRE !**

Les équipes des RPE (Relais Petite Enfance) de Lamballe Terre & Mer proposent une Semaine de Formation Continue. Profitez de vos heures de formation et venez accroître vos compétences !

Au programme, 3 thématiques, pour des formations de deux à trois jours :

- L'éveil des enfants sous toutes ses formes
- Certificat sauveteur secouriste du travail (initial)
- Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant

Vous souhaitez en savoir plus ? Rapprochez-vous du RPE de votre secteur ou contactez le service Petite enfance au 02 96 50 08 56 / [service-petite-enfance@lamballe@terre-mer.bzh](mailto:service-petite-enfance@lamballe@terre-mer.bzh).

~ ANNONCES ~

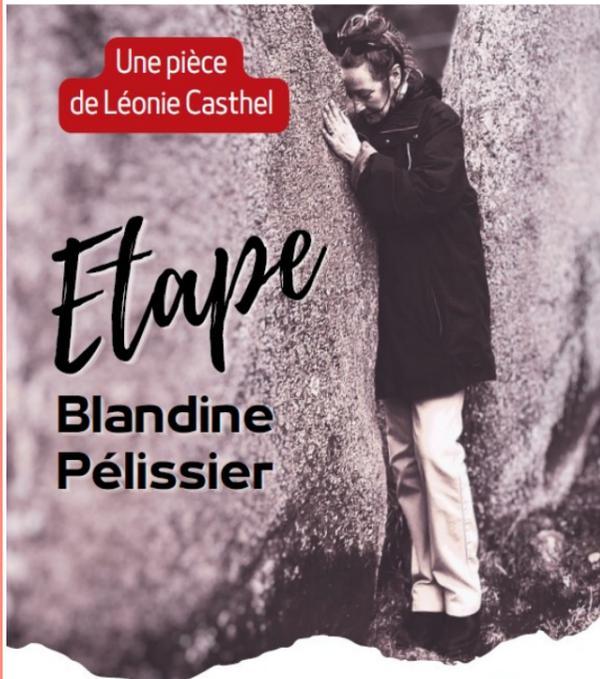
**Recherche gérant de bar-restaurant**



La Commune de Hénansal cherche **un gérant** pour son projet de **bar restaurant Route des Caps**.

Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie au 02.96.31.50.02 / [commune.henansal@wanadoo.fr](mailto:commune.henansal@wanadoo.fr) pour proposer votre candidature et avoir de plus amples renseignements.

**Théâtre à La Ville Marqué**



Une pièce de Léonie Casthel

**Etape**  
Blandine Pélissier

**Blandine PELISSIER** jouera *Etape*, pour le 4ème rendez-vous de **Spec-tacles de Campagne 2025**, le **26 avril 2025** à l'**Ostaleri de La Ville Marqué**. Une pièce de Léonie CASTHEL.

Tarif 8€/pers - Sur réservation uniquement. Tel. 06 21 62 14 10 [gites.lavillemarque@gmail.com](mailto:gites.lavillemarque@gmail.com)

*La pièce* : Une femme range son restaurant, après la fermeture. Il faut vider les cendriers, nettoyer les tables, et peut-être finir la part de tiramisu restante. Au vide laissé par la clientèle partie, va se substituer une autre forme d'absence.

Ouverture du bar à 19h00 & théâtre à 20h. Grignotage possible sur place sans réservation. Rencontre et échanges avec l'artiste après la représentation.

Chez Joëlle & Pierre - L'Ostaleri  
La Ville Marqué d'en Bas - HENANBIHEN (22)

sur réservation uniquement : 06 21 62 14 10  
Ouverture du bar à 19h 00

**THEATRE**  
**26 AVRIL**  
20h00  
Entrée 8€

**Recherche logement à louer**



Dame retraitée de 73 ans, recherche logement 2 chambres. Un petit jardin ou cour serait un plus. Personne soigneuse et calme.  
**LOYER MODERE : 600 € maximum. Tel : 06.62.29.79.68**

**Vends garage en bois**



Vends garage en bois type chalet. Dimensions : L. 5,35 m x l. 3,55 m x H. 2,40 m. Epaisseur du bois 3,4 m. Toiture 2 pans en planches et bac acier. En bon état. Prix à négocier sur place. Tel : 07.82.00.39.04

**Services à la personne**



Auxiliaire de vie, propose ses services du lundi au samedi :  
\*Aide au lever / Aide au coucher / Aide à la toilette  
\*Aide aux repas / Courses  
\*Accompagnement rendez-vous ou autres...  
\*Ménage & repassage

Secteur Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon, La Bouillie, Pléneuf-Val-André, St Alban, Hénansal, Hénanbihen, Maignon. Chèque emploi service/ CESU déductible des impôts  
Tél : 06.79.72.85.91

~ AGENDA ~

**Vendredi 4 avril** : animation dictée organisée par les membres du club du Bon Accueil, à 14h salle du Cercle.

**Dimanche 13 avril** : Chasse aux œufs organisée par l'A.P.E. de l'école au Bois de Lorgerie. Deux départs : 10h30 et 11h30.



Pour d'autres infos, au fil de l'eau, téléchargez l'application Panneau-Pocket sur votre téléphone et choisissez Hénanbihen ❤️

**La Mairie :**

La mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9H à 12H
- Le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30
- Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire ou ses adjoints **le samedi**.

☎ : 02.96.31.52.49  
[accueil.mairie@henanbihen.fr](mailto:accueil.mairie@henanbihen.fr)  
<https://www.henanbihen.fr/>

**L'agence postale :**

L'agence postale est ouverte du **lundi au vendredi** de 9H à 12H

**Directeur de Publication**  
Jean-Michel LEBRET